

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Autres lampes (non TL)

Code Eural	200135*
Code déchet	008002

DESCRIPTION

Toutes les autres lampes à décharge gazeuse (à l'exception des tubes fluorescents droits), telles que:

- lampes à iode de mercure haute pression
- lampes au mercure haute pression
- lampes au sodium haute pression
- lampes SOX
- lampes à vapeur de sodium à basse pression
- ampoules économiques
- lampes LED
- tubes TL ronds

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Les lampes sont emballés dans des récipients bien fermés.
- Pas de lampes cassées, endommagées ou démontées.
- Pas d'armatures
- Uniquement des lampes sèches.
- Pas d'autres déchets.